



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 4 novembre 2015 — N° 123

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration afin de féliciter l'entreprise Breuvages Bull's Head inc., lauréate du prix Breuvage non alcoolisé de l'Association québécoise des dépanneurs en alimentation.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Diane Duplin, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale.

M. Boucher (Ungava) fait une déclaration afin de féliciter Mme Allison Coon-Come pour son succès en tant que cinéaste.

M. Charette (Deux-Montagnes) fait une déclaration afin de souligner la tenue du mois de l'achat local dans la circonscription de Deux-Montagnes.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de saluer le travail du Cercle de fermières de Montréal-Nord inc.

4 novembre 2015

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire du Challenger Banque Nationale de Saguenay.

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Club d’auto-neige Le Sapin d’or inc.

Mme Charbonneau (Mille-Îles) fait une déclaration afin de souligner la Semaine nationale de la sécurité des aînés.

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire du Centre des aînés Côte-des-Neiges.

M. Pagé (Labelle) fait une déclaration afin de souligner l’importance de la Route verte comme moteur économique du Québec.

À 9 h 52, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 heures.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Spénard (Beauce-Nord) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 497 Loi visant à responsabiliser les détenus quant aux coûts de leur détention

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 497.

Dépôts de documents

M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel 2014-2015 du Bureau de décision et de révision.
(Dépôt n° 1691-20151104)

Dépôts de rapports de commissions

M. Pagé (Labelle), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, le 29 octobre 2015, a procédé à l'élection à la présidence de la Commission.

(Dépôt n° 1692-20151104)

Dépôts de pétitions

Mme Maltais (Taschereau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 964 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la modification du projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes.

(Dépôt n° 1693-20151104)

M. Roy (Bonaventure) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 087 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'annulation des augmentations de loyer des baux de villégiature pour les propriétaires présents sur les terres publiques du Québec.

(Dépôt n° 1694-20151104)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Caire (La Peltrie) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 700 citoyens et citoyennes de Saint-Augustin-de-Desmaures, concernant l'imputation des dépenses de l'agglomération de Québec à Saint-Augustin-de-Desmaures.

(Dépôt n° 1695-20151104)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Roy (Bonaventure) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 528 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'annulation des augmentations de loyer des baux de villégiature pour les propriétaires présents sur les terres publiques du Québec.

(Dépôt n° 1696-20151104)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Roy (Bonaventure), conjointement avec M. Martel (Nicolet-Bécancour) et Mme David (Gouin), présente une motion concernant la hausse de loyer pour les baux de villégiature; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Charette (Deux-Montagnes) propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte de l'utilisation très discutable qui peut être faite des allocations et mesures de soutien accordées aux anciens premiers ministres;

QU'elle rappelle l'engagement pris par le premier ministre en mai 2015 de présenter de nouvelles règles permettant de mieux encadrer l'ensemble des avantages consentis aux anciens premiers ministres;

QU'elle presse le gouvernement de déposer le plus tôt possible un projet de révision de ces règles.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 143 en annexe)

Pour : 97 Contre : 0 Abstention : 0

4 novembre 2015

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Charbonneau, ministre responsable des Aînés, conjointement avec Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, M. Rochon (Richelieu), M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine nationale des proches aidants au Québec, qui se déroule du 1^{er} au 7 novembre 2015, sous le thème de la solidarité;

QU'à cette occasion, elle reconnaisse à sa juste valeur le rôle inestimable que ces proches aidants jouent auprès de leur famille ou de leur entourage;

Enfin, qu'elle salue les différentes activités réalisées au cours de cette semaine par les Appuis régionaux, en collaboration avec l'Appui national, afin de sensibiliser la population à l'importance du rôle des proches aidants et des groupes communautaires dans notre société.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec M. Turcotte (Saint-Jean), présente une motion concernant les organismes en défense collective des droits; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 67, Loi visant principalement à améliorer l'encadrement de l'hébergement touristique;

4 novembre 2015

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 51, Loi visant notamment à rendre l'administration de la justice plus efficace et les amendes aux mineurs plus dissuasives;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 54, Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission des finances publiques se réunira afin de procéder à l'élection à la vice-présidence de la Commission.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Hamad, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que le principe du projet de loi n° 57, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 57 est adopté.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 57 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

4 novembre 2015

La motion est adoptée.

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 3 novembre 2015, sur la motion de scission proposée par M. Gaudreault (Jonquière) dans le cadre de l'adoption du principe du projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes, présenté par Mme Vallée, ministre de la Justice.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 13 heures.

À 13 h 03, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

En conséquence, conformément à l'article 97 du Règlement, le débat sur la motion de scission est ajourné.

Les travaux reprennent à 15 h 04.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Bérubé (Matane-Matapédia) propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement que la nomination du commissaire à la lutte contre la corruption soit approuvée par les deux tiers de ses membres.

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 51 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 30 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 21 minutes 30 secondes sont allouées au 2^e groupe d'opposition; et 7 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum de 2 minutes pour la députée d'Arthabaska. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n^o 144 en annexe)

Pour : **43** Contre : **54** Abstention : **0**

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné plus tôt au cours de la présente séance, sur la motion de scission proposée par M. Gaudreault (Jonquière) dans le cadre de l'adoption du principe du projet de loi n^o 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes, présenté par Mme Vallée, ministre de la Justice.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

4 novembre 2015

À 17 h 59, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 5 novembre 2015, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

4 novembre 2015

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion M. Charette (Deux-Montagnes) :

(Vote n° 143)

POUR - 97

Arcand (PLQ)	Drainville (PQ)	Marceau (PQ)	Roy (CAQ)
Auger (PLQ)	Drolet (PLQ)	Martel (CAQ)	(Montarville)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Massé (IND)	Roy (PQ)
Bergeron (PQ)	(Pontiac)	Matte (PLQ)	(Bonaventure)
Bernier (PLQ)	Fournier (PLQ)	Ménard (PLQ)	Samson (CAQ)
Bérubé (PQ)	Gaudreault (PQ)	Merlini (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Billette (PLQ)	(Jonquière)	Montpetit (PLQ)	Simard (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (PLQ)	Moreau (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Blanchette (PLQ)	Habel (PLQ)	Morin (PLQ)	Simard (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Hamad (PLQ)	Nichols (PLQ)	(Dubuc)
Bonnardel (CAQ)	Hardy (PLQ)	Ouellet (PQ)	Sklavounos (PLQ)
Boucher (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Soucy (CAQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Pagé (PQ)	Spénard (CAQ)
Carrière (PLQ)	Huot (PLQ)	Paradis (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Iracà (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	Surprenant (CAQ)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Péladeau (PQ)	Tanguay (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Khadir (IND)	Picard (CAQ)	Therrien (PQ)
Cloutier (PQ)	Kotto (PQ)	Plante (PLQ)	Traversy (PQ)
Coiteux (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Poëti (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Cousineau (PQ)	Lamarre (PQ)	Poirier (PQ)	Turcotte (PQ)
D'Amours (CAQ)	LeBel (PQ)	Polo (PLQ)	Vallée (PLQ)
Daoust (PLQ)	Leclair (PQ)	Reid (PLQ)	Vallières (PLQ)
David (PLQ)	Legault (CAQ)	Richard (PQ)	Vien (PLQ)
(Outremont)	Léger (PQ)	Roberge (CAQ)	Villeneuve (PQ)
David (IND)	Leitão (PLQ)	Rochon (PQ)	Weil (PLQ)
(Gouin)	Lelièvre (PQ)	Rotiroti (PLQ)	
de Santis (PLQ)	Lisée (PQ)	Rousselle (PLQ)	

4 novembre 2015

Sur la motion de M. Bérubé (Matane-Matapédia) :

(Vote n° 144)

POUR - 43

Bérubé (PQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Marceau (PQ)	Samson (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Khadir (IND)	Martel (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Caire (CAQ)	Kotto (PQ)	Ouellet (PQ)	Soucy (CAQ)
Charette (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Pagé (PQ)	Surprenant (CAQ)
Cloutier (PQ)	Lamarre (PQ)	Péladeau (PQ)	Therrien (PQ)
Cousineau (PQ)	LeBel (PQ)	Poirier (PQ)	Traversy (PQ)
D'Amours (CAQ)	Leclair (PQ)	Richard (PQ)	Turcotte (PQ)
David (IND)	Legault (CAQ)	Roberge (CAQ)	Villeneuve (PQ)
(Gouin)	Léger (PQ)	Rochon (PQ)	
Drainville (PQ)	Lelièvre (PQ)	Roy (PQ)	
Gaudreault (PQ)	Lemay (CAQ)	(Bonaventure)	
(Jonquière)	Lisée (PQ)	Roy (CAQ)	
Hivon (PQ)	Maltais (PQ)	(Montarville)	

CONTRE - 54

Arcand (PLQ)	David (PLQ)	Leitão (PLQ)	Simard (PLQ)
Auger (PLQ)	(Outremont)	Matte (PLQ)	(Dubuc)
Barrette (PLQ)	de Santis (PLQ)	Ménard (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Bernier (PLQ)	Drolet (PLQ)	Merlini (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Billette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Moreau (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	(Pontiac)	Morin (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Vallée (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Giguère (PLQ)	Paradis (PLQ)	Vallières (PLQ)
Boucher (PLQ)	Girard (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	Vien (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	Plante (PLQ)	Weil (PLQ)
Carrière (PLQ)	Hamad (PLQ)	Poëti (PLQ)	
Charbonneau (PLQ)	Hardy (PLQ)	Polo (PLQ)	
Charlebois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Reid (PLQ)	
Chevarie (PLQ)	Huot (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
Coiteux (PLQ)	Iracà (PLQ)	Rousselle (PLQ)	
Daoust (PLQ)	Kelley (PLQ)	Simard (PLQ)	
		(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)	